

Éléments d'identification

M^{lle} ROBERT-BETHUNE CORINNE

10B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20110590062222

Pour le compte de :

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

493 856 595
10 B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE

Période déclarée : 01/01/2016 au 31/12/2016

Date limite de dépôt : 15/05/2017

Éléments déclarés

Formulaire 2572 (applicable à compter du 31/12/2016)

I - IS BRUT

I-A - Impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice

	Base		Taux	Montant à payer
101 Impôt sur les sociétés (taux normal)	30 941	102	33,33 %	10 314
103 Impôt sur les sociétés (taux réduit)	38 120	104	15 %	5 718
15 Total IS brut (lignes 102 + 104 + 105 + 106)				16 032

II - CREANCES

II-A - Créances non reportables et non restituables

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	16 032
-----	---	--------

II-B - Créances reportables au titre de l'exercice pour leur montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (ligne 108 - ligne 115)	16 032
-----	--	--------

II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (lignes 116 - 118)	16 032
-----	---	--------

II-D - Acomptes de l'exercice

69	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus	15 851
----	--	--------

L'IS à payer (lignes 119 - 69) est reporté automatiquement en case 01. De même pour l'excédent d'IS (lignes 69 - 119) en ligne 06.

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

	Montants restant à payer		Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	181	06	0
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	181	10	0
11 Montant total à payer (Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)	181		

Paiement par imputation d'une autre taxe

Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une taxe pour acquitter le montant de l'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous :

134	Montant à payer après imputation d'une autre taxe (lignes 11 - 133)	181
-----	---	-----

Excédent constaté

12	Montant total de l'excédent (Total des excédents constatés - total des montants restant à payer)	0
14	Remboursement d'excédent de versement demandé (ligne 12 - ligne 13 - ligne 130)	0